
La société populaire de Berneville annonce fabriquer du salpêtre et faire divers dons au district d'Arras, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La société populaire de Berneville annonce fabriquer du salpêtre et faire divers dons au district d'Arras, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13626_t1_0134_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

La fraternité qui unit les patriotes est une vertu qui doit se communiquer dans toute l'étendue de la République. Pénétrée de ce principe, notre Société a ouvert une souscription qui a produit 25 quintaux de jambon pour nos braves frères de Paris : cette denrée, autrefois dévorée par les monstres qui s'engraissaient de la substance du peuple, alimente aujourd'hui les bons sans-culottes. C'est une jouissance pour nous de la partager avec ceux qui ont tant contribué à nous délivrer de ces anthropophages.

Après avoir acquitté une partie des obligations que le patriotisme nous imposait en faveur de nos frères qui combattent les satellites de la tyrannie sur la frontière, nous avons ouvert une souscription pour concourir à la construction d'une frégate; nos offrandes ont produit une somme de 5335 liv. 10 sols, que nous adressons aux représentants du peuple à Bayonne, pour être employée à sa destination.

Nous avons cru, Citoyens représentants, devoir vous instruire de ces petits détails parce qu'en inspirant la vertu, vous vous plaisez à la voir pratiquer. Vive la République, vive la Montagne. Salut, union et fraternité.

ROUMICQ (présid.), BORDENAVE (secrét.), GALIAT.
(Applaudi).

23

La Société populaire de Berneville, district d'Arras, département du Pas-de-Calais, rend grâce à la Convention d'avoir encore sauvé la patrie, invite la Montagne à rester à son poste, annonce qu'elle travaille à la fabrication du salpêtre, et qu'elle a envoyé au district 119 liv., 5 chemises et une paire de bottes pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Berneville, 10 flor. II] (2).

« Citoyens représentants du peuple,

Grâces vous soient rendues d'avoir encore une fois sauvé la République, d'avoir déjoué les nouveaux complots des conspirateurs; qu'ils périssent tous ces scélérats qui voulaient nous redonner un tyran. Restez fermes à votre poste et continuez de veiller à la cause du peuple. Oui, nous réitérons tous le serment de vivre libres ou de mourir; nous jurons d'être fidèles à la représentation nationale; nous vouons à l'exécration tous les tyrans coalisés. Leurs efforts criminels seront toujours impuissants contre un peuple libre qui a juré de défendre sa liberté et de mourir plutôt que de la laisser perdre. Vous avez décrété que la vertu et la probité sont à l'ordre du jour. Vive la République une et indivisible, vive la Montagne!

La Société vous annonce que la commune de Bernéville a envoyé à l'administration du district d'Arras un don de 119 liv., 5 chemises et une paire de bottes pour nos braves défenseurs de la patrie et qu'on est occupé en ce moment au salpêtre.

GEOFFROY (présid.), BRAZIER (secrét.).

(1) P.V., XXXVIII, 205. Bⁿ, 13 prair. (2^e suppl^t) et 19 prair. (suppl^t).

(2) C 305, pl. 1136, p. 2.

24

La Société populaire de Vinça, district de Prades, département des Pyrénées-Orientales, félicite la Convention sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, et annonce qu'après avoir donné l'argenterie de son église, elle vient d'offrir, pour les défenseurs de la patrie, 239 chemises, 108 serviettes, 51 draps de lit, 17 nappes et 365 liv. 12 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Vinça, s.d.] (2).

« Représentans,

Investis de la confiance du peuple, ne frustrez pas son attente. Restez jusqu'à la paix sur cette Montagne d'où vous avez donné, au milieu des conjurations et des orages, un code et une constitution libre aux français; affermissez ce grand bienfait en lançant d'une main la foudre nationale sur les ennemis du dedans et du dehors, et en répandant de l'autre les traits de cette vive lumière, qui fait triompher la raison de tous les préjugés et des égaremens du fanatisme.

Comptez toujours sur notre empressement à concourir aux succès de ses travaux. Nos biens et nos personnes sont à la patrie. Depuis longtemps nous avons fait offrande de l'argenterie de notre église. Vrais sans-culottes puisque nous sommes pauvres, nous venons d'offrir pour le soulagement de nos frères, les soldats de la liberté, 239 chemises, 108 serviettes, 51 linceuls, 17 nappes, et 365 liv. 12 sous.

Puissions nous offrir des nouvelles ressources à des nouveaux besoins et mériter toujours bien de la patrie. »

BALLESSA (présid.), MOLINS (secrét.).

25

La Société populaire de Beauvais adresse à la Convention le procès-verbal de sa séance du 30 floréal, à laquelle une députation des citoyens employés à la fabrication du salpêtre, a été en présenter environ 300 livres, et promettre que sous peu il en sera envoyé 30.000 livres à Paris.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (3).

La Société populaire de Beauvais envoie à la Convention nationale un extrait du procès verbal de sa séance du 30 floréal, dans laquelle le directeur de la fabrication du salpêtre dans cette commune, vient offrir au peuple les prémices de ses travaux en lui apportant un pain du poids de 300 livres environ, et en l'assurant que la fabrication est dans une telle activité que sous peu de temps trente milliers de

(1) P.V., XXXVIII, 205. Bⁿ, 19 prair. (suppl^t).

(2) C 305, pl. 1136, p. 1.

(3) P.V., XXXVIII, 205.